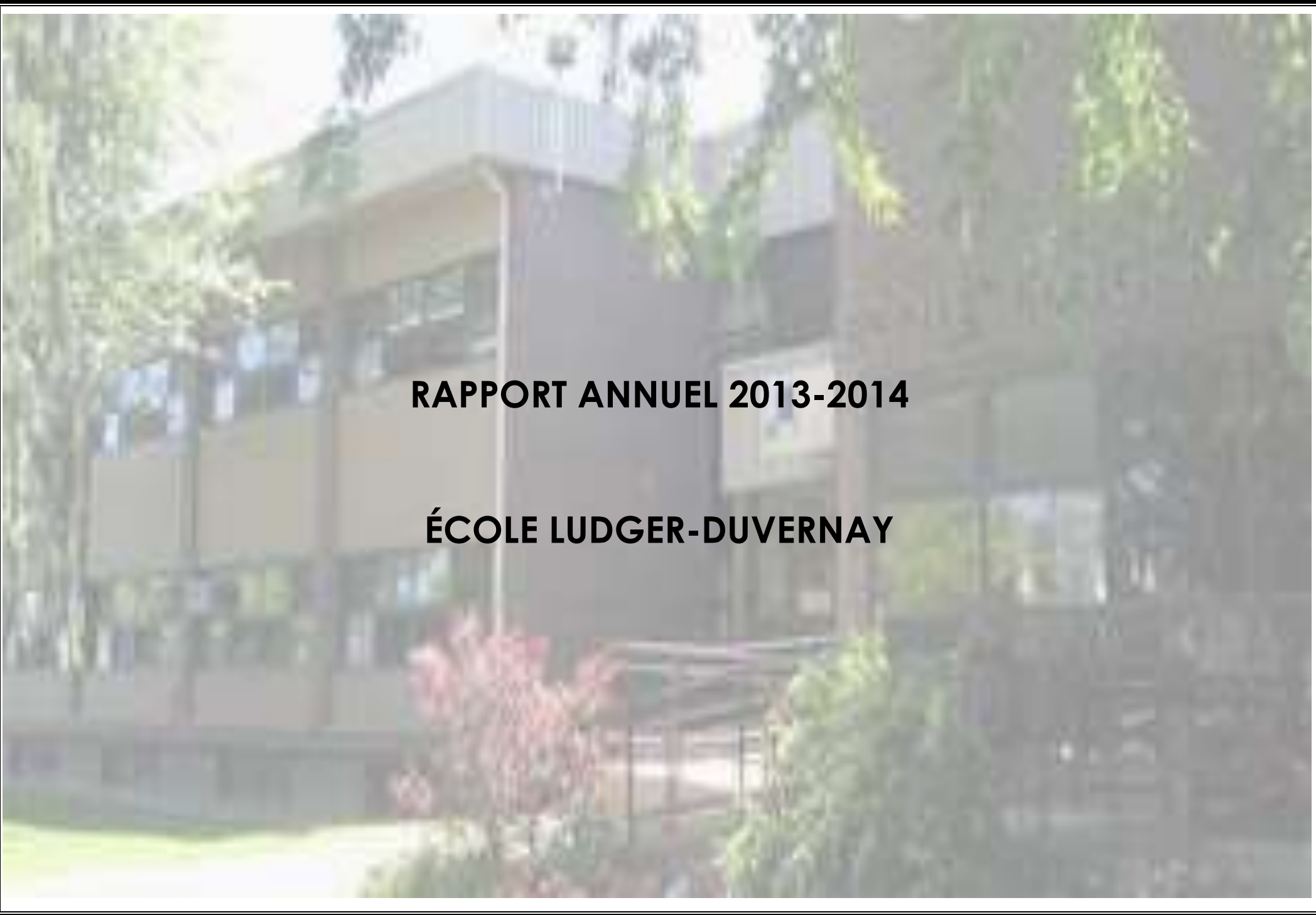




RAPPORT ANNUEL 2013-2014

ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

Directrice : Caroline Brunelle

Date : 25 juin 2014

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, chaque directeur rédige un rapport annuel qui permet de faire connaître aux parents et aux résidents du milieu, son établissement scolaire avec ses objectifs et ses réalisations. Selon le modèle fourni par la direction générale de notre commission scolaire, voici, dans les pages subséquentes, le rapport annuel pour l'année scolaire 2013-2014 de l'école Ludger-Duvernay.

Présentation de l'établissement

L'école Ludger-Duvernay, située en milieu rural, dessert deux municipalités : Verchères et Calixa-Lavallée. L'école Ludger-Duvernay assume tout le bassin d'élèves de ces deux localités. Verchères compte donc une seule école secteur. La majorité du personnel enseignant, de soutien et du service de garde (90 %) demeure à Verchères. C'est un milieu où se côtoient familles à revenus élevés, familles défavorisées, à faibles revenus ou monoparentales. La communauté est très impliquée dans la vie des élèves. Elle offre des services de loisirs, une bibliothèque municipale-scolaire et les parents bénévoles sont très présents dans la vie de l'école.

La clientèle

En 2013-2014, l'école Ludger-Duvernay a offert des services à 524 élèves répartis en 24 groupes du préscolaire jusqu'à la fin du 3^e cycle (cinq classes de préscolaire, trois classes de 1^{ère}, une classe multi degré de 1^{ère} et 2^e année, trois classes de 2^e, trois classes de 3^e et 4^e et trois classes de 5^e et 6^e).

Le personnel enseignant et les services complémentaires :

L'équipe enseignante était formée de 24 enseignants titulaires. Six enseignants spécialistes : deux en éducation physique et à la santé, deux en musique et deux en anglais sont venus combler la tâche éducative. Le personnel enseignant est soutenu dans sa mission éducative par une équipe de professionnels : une psychologue (deux jours), une psychoéducatrice (2.5 jours), une orthophoniste (un jour), une éducatrice spécialisée (35 heures), une infirmière (un jour par le CLSC). Pour accompagner les élèves en difficulté, nous avons ajouté des heures en éducation spécialisée, à partir de la fin septembre. Un nouveau technicien a été engagé à raison d'un poste de 21 heures. Des PEH ont été engagées à raison de deux postes de 31h40 pour accompagner deux élèves EHDAA. De plus, trois orthopédagogues se répartissaient le travail d'accompagnement des élèves en difficulté et quatre stagiaires ont été impliquées dans notre école au cours de l'année.

Le service de garde, le service aux dîneurs et le personnel administratif :

Le service de garde a reçu 390 élèves dont 120 occasionnels. Les élèves sont encadrés par une technicienne, une éducatrice classe principale, 15 éducatrices et 1 éducateur spécialisé (10 heures/semaine depuis le mois d'octobre) assurant un service de qualité. L'établissement d'enseignement est géré par une directrice et une directrice adjointe. Elles sont soutenues par une secrétaire ainsi qu'une agente de bureau qui vient donner un coup de main à raison de 15 heures par semaine. Deux concierges s'ajoutent à l'ensemble du personnel en plus de six surveillantes du dîner et d'un service de cafétéria.

La vie étudiante et la vie parascolaire

Les deux programmes *Aide aux devoirs* et *Écoles en forme et en santé* ont été mis sur pied à l'automne 2013. Les services d'*Aide aux devoirs* ont été assurés par une enseignante, la technicienne en éducation spécialisée, une préposée aux élèves handicapés de l'école. Quant au projet d'*Écoles en forme et en santé*, il a été piloté par l'une des spécialistes d'éducation physique et à la santé affectée ainsi que par Daniel Larose, concierge de l'établissement. Notre équipe de volleyball, *Les Titans*, s'est particulièrement démarquée cette année en remportant la médaille d'or au *Championnat provincial*, la médaille d'or au *Championnat régional*, la médaille d'or au *Championnat de la ligue* et la médaille d'argent au *Tournoi des champions*.

Le code de vie avec des activités récompenses et le système de retenues hebdomadaires ont été reconduits.

Les parents de l'O.P.P. ont été très impliqués et se sont joints à l'équipe-école pour quelques activités.

Plusieurs activités diversifiées furent vécues encore cette année :

- ❖ Atelier à l'école : UPA – La ferme laitière
- ❖ Atelier à l'école : Madame Papillon
- ❖ Atelier à l'école : Archéophone
- ❖ Ateliers de sciences à l'école : Prof Dino – Les dinosaures, La glace sèche, Le cycle de l'eau et Les animaux vivants
- ❖ Animation à l'école : La cuisine moléculaire
- ❖ Présentation de spectacles de musique devant les parents
- ❖ Représentation théâtrale à l'école : Qui tirera le traîneau du Père Noël?
- ❖ Visite de l'école secondaire Le Carrefour
- ❖ Animation à l'école : Compagnie du Cent-Unième Associé-Contes et légendes
- ❖ Planétarium Rio Tinto Alcan
- ❖ Atelier à l'école : Neurones atomiques
- ❖ École de cirque de Verdun
- ❖ Centre des sciences de Montréal et Imax 3D
- ❖ Arbraska
- ❖ Animation à l'école : Monsieur Reptile
- ❖ Musée Stewart
- ❖ Électrium
- ❖ Village Québécois d'antan de Drummondville
- ❖ Colonie Ste-Jeanne d'Arc
- ❖ Musée Grévin
- ❖ Exporail à St-Constant
- ❖ Centre sportif du Cégep de Sorel-Tracy : animation sportive
- ❖ Collation des finissants (collation, journal et diplôme)

De plus, au mois de mai, tous les élèves ont participé au *Défi Pierre Lavoie* en cumulant des cubes énergie et en accueillant le véhicube lors de son passage à Verchères, le 13 mai dernier. La bonne humeur et l'implication de chacun ont contribué à faire de cet événement un vif succès.

Cette année, le comité pédagogique a revu le projet éducatif de l'école. Toutes les instances ont participé à l'élaboration de ce document et trois valeurs ont été retenues par l'ensemble du milieu : le respect, l'ouverture et la persévérance. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative ont également été mis à jour par le comité pédagogique et la nomenclature des moyens pour mener nos élèves vers la réussite éducative.

Finalement, l'équipe-école a élaboré les normes et modalités et revu les moyens pour contrer l'intimidation.

Tous ces documents ont été mis à jour et sont disponibles sur le site web de l'école à l'adresse suivante : <http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/>

Décisions budgétaires

L'école termine son année en équilibre budgétaire. Les décisions prises tout au long de l'année atteignent les objectifs fixés. Les allocations données par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont été utilisées à bon escient et selon les règles d'attribution. Voici quelques exemples de décisions budgétaires prises en lien avec la mission éducative :

- ❖ Achat de volumes pour enrichir notre bibliothèque collective
- ❖ Ajout de temps pour la technicienne en éducation spécialisée
- ❖ Libération des enseignants pour la révision des plans d'interventions et pour la formation sur la nouvelle progression des apprentissages

Projet éducatif, plan de réussite et convention de gestion et de réussite

En vertu de l'article 209.2, chaque établissement d'enseignement de chaque commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite avec cette dernière. Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les cinq buts fixés par la ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables en lien, d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part, avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement. Durant l'année scolaire, en se référant au plan stratégique du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à celui de notre Commission scolaire ainsi qu'à la convention de partenariat, la convention de gestion et de réussite de Ludger-Duvernay a été actualisée en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite.

OBJECTIF DU PLAN DE RÉUSSITE

Mission : Qualifier

ORIENTATION 1 : L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.

Objectif 1.1 Développer la compétence « organiser son travail » au préscolaire et à chacun des cycles.	Cible Augmenter de 1 % le nombre d'élèves qui maîtrisent cette compétence à la fin de chacune des années du 3^e cycle.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.	
Moyens mis en place • Planification et application progressive de stratégies développant la compétence dans une perspective d'initiation au préscolaire et au 1^{er} cycle, d'utilisation au 2^e cycle et de consolidation au 3^e cycle. Cela à l'aide de grilles d'auto-évaluation et d'évaluation pour chaque cycle (préscolaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle). • L'intégration des routines se fait dès le préscolaire et les parents reçoivent les informations nécessaires pour le suivi de leur enfant par le biais de l'<i>Info parents</i>, bulletin mensuel destiné à bien informer les parents de toutes les activités et thématiques se déroulant à l'école.	
Résultats obtenus •	Recommandations et ajustements proposés

Objectif 1.2 D'ici juin 2014, tenir une activité en lien avec la diplomation.		Cible En 2015, tenir une activité
Lien avec le projet éducatif L'école vise à permettre à l'élève de développer la rigueur intellectuelle et le souci du travail bien fait.		
Moyens mis en place • Journée carrières et professions avec les parents • Discussion et retour en classe sur la motivation des gens à pratiquer leur métier		
Résultats obtenus • Nous avons eu l'<i>Expo Arts</i> le 4 juin 2014. Les parents de l'O.P.P. se sont joints au comité organisateur pour aménager cette journée. L'activité a eu lieu après les classes, de 16 h à 19 h. Plusieurs visiteurs sont venus admirer le travail artistique des enfants.		Recommandations et ajustements proposés • Activité <i>Expo Arts</i> à maintenir aux 2 ans. • Nous prévoyons une journée <i>Carrières et professions</i>.

Mission : Instruire

ORIENTATION 2 : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la qualité et à la maîtrise de la langue française.

But 2 : L'amélioration et la maîtrise de la langue française

Objectif 2.1 Augmenter le résultat moyen des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles par sexe.		Cible Augmenter de 1 % le résultat moyen des élèves en lecture à la fin de chacun des cycles par sexe.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.		

Moyens mis en place

- Planification de l'enseignement et des évaluations conformes aux attentes de la progression des apprentissages
- Lectures quotidiennes lors des entrées de classe
- Exercices de conscience phonologique
- Utilisation de stratégies de lecture pour résoudre des situations problèmes en mathématique
- Lectures quotidiennes ou hebdomadaires des enseignants pour les élèves
- Divers projets de lecture selon l'âge des élèves
- Projet de lecture en deuxième année
-

Résultats obtenus

	LECTURE			
	2012-2013		2013-2014	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	79.2 %	79.4 %	80.9 %	83.0 %
2 ^e cycle	77.2 %	70.9 %	76.6 %	71.5 %
3 ^e cycle	83.6 %	75.9 %	78.8 %	70.1 %

Filles :

1^{er} cycle : Augmentation de 1.6 %

2^e cycle : Diminution de 0.6 %

3^e cycle : Diminution de 4.8 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 3.6 %

2^e cycle : Augmentation de 0.6 %

3^e cycle : Diminution de 5.8 %

Recommandations et ajustements proposés

- Les résultats chez les garçons ont augmenté et ont dépassé ceux des filles au 1^{er} cycle.
- Nos résultats en lecture ont augmenté au 1^{er} cycle. Cependant, nous observons une baisse chez nos élèves du 3^e cycle.
- Poursuivre les moyens mis en place
- Développer une routine de lecture à la maison
- Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation.
- Projet Tutorat
- Investir dans l'achat de livres dans les classes

Objectif 2.2

Augmenter le résultat moyen des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles par sexe.

Cible

Augmenter de 1 % le résultat moyen des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles par sexe.

Lien avec le projet éducatif

L'école vise à développer des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

Moyens mis en place

- Planification de l'enseignement et des évaluations conformes aux attentes de la progression des apprentissages
- Dictées variées de façon régulière
- Exercices de conscience phonologique
- Utilisation d'outils reliés à la grammaire : Grammaire 3D, Petit Ludger
- Utilisation des dictionnaires spécialisés

Résultats obtenus

	ÉCRITURE			
	2012-2013		2013-2014	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1 ^{er} cycle	82.5 %	80.7 %	79.0 %	81.2 %
2 ^e cycle	81.7 %	73.3 %	78.0 %	72.3 %
3 ^e cycle	87.2 %	73.8 %	81.4 %	72.1 %

Filles :

1^{er} cycle : Diminution de 3.5 %

2^e cycle : Diminution de 3.7 %

3^e cycle : Diminution de 5.8 %

Garçons :

1^{er} cycle : Augmentation de 0.5 %

2^e cycle : Diminution de 1 %

3^e cycle : Diminution de 1.7 %

Recommandations et ajustements proposés

- Nous observons une baisse dans les résultats des élèves en écriture.
- Poursuivre les moyens mis en place
- Travail en concertation avec l'orthopédagogue pour le dépistage et la mise en place des mesures d'adaptation

Mission : Qualifier

ORIENTATION 3 : L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Objectif 3 Augmentation dans les résultats disciplinaires en français (lecture et écriture) ou en mathématique (résoudre ou raisonner) pour les élèves ayant un plan d'intervention élaboré en lien avec les difficultés d'apprentissage.	Cible 5 % des élèves ayant un PI élaboré en lien avec les difficultés d'apprentissage présentent une augmentation dans leur résultat disciplinaire en français (lecture ou écriture) ou en mathématique (résoudre ou raisonner).									
Lien avec le projet éducatif L'école vise à ce que l'élève soit adéquatement accompagné dans ses difficultés d'apprentissage ou de comportement.										
Moyens mis en place - Mise en place des plans d'interventions - Mise en place de services de francisation pour 3 élèves - Travail en collaboration avec les organismes externes - Achat de TNI										
Résultats obtenus <table><tr><td></td><td>2012-2013</td><td>2013-2014</td></tr><tr><td></td><td>77 plans d'interventions (18 filles/59 garçons)</td><td>95 plans d'interventions (30 filles/65 garçons)</td></tr><tr><td></td><td>Devrait avoir 3.85 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).</td><td>Devrait avoir 4.75 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).</td></tr></table>		2012-2013	2013-2014		77 plans d'interventions (18 filles/59 garçons)	95 plans d'interventions (30 filles/65 garçons)		Devrait avoir 3.85 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).	Devrait avoir 4.75 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).	Recommandations et ajustements proposés - Poursuivre les moyens mis en place. Les rencontres bilans s'avèrent efficaces pour établir les cas prioritaires. Cela nous permet aussi d'avoir une vue d'ensemble des besoins de la clientèle de l'école. - Les enseignants s'approprient les divers outils technologiques en lien avec les troubles d'apprentissage spécifiques. L'utilisation de certains programmes augmente la réussite des habiletés d'écriture des élèves en difficulté d'apprentissage et leur sentiment de sécurité face à la tâche.
	2012-2013	2013-2014								
	77 plans d'interventions (18 filles/59 garçons)	95 plans d'interventions (30 filles/65 garçons)								
	Devrait avoir 3.85 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).	Devrait avoir 4.75 élèves en augmentation dans l'un ou l'autre de ses résultats (en français ou mathématique).								

Mission : Socialiser

ORIENTATION 4 : L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif 4.1 Augmenter la sécurité et la résolution pacifique des conflits des élèves dans le but de réduire la violence à l'école.	Cible Réduire le nombre d'incidents et le nombre d'infractions majeures reliés à la violence physique et à la violence verbale chez les filles et les garçons.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sécurisant, non-violent et favorisant la résolution pacifique des conflits.	
Moyens mis en place • Dès que l'enseignant ou tout intervenant observent des conflits chez les élèves, il enclenche une démarche de résolution de conflits avec ceux-ci, de façon systématique. • Dès le mois d'août, les enseignants de l'année précédente font le suivi avec les enseignants de l'année actuelle au sujet du vécu social et des moyens mis en place pour maintenir le sentiment de sécurité des élèves. • Application du code de vie • Ateliers (Vers le Pacifique, Pleins feux sur l'intimidation) • Protocole d'intimidation et utilisation de grilles des gestes d'intimidations potentiels • Portes des entrées de l'école sécurisées • Aménagement de la cour d'école • Compilation des événements d'intimidation • Sondage réalisé auprès des élèves 2x au cours de l'année scolaire (mois de novembre et mois de mai)	
Résultats obtenus • Transition 3e-4e année plus difficile. Les résultats nous démontrent que plus l'année avance et moins les élèves ont peur, car ils se connaissent plus.	Recommandations et ajustements proposés • Poursuivre les moyens mis en place • Poursuivre les démarches entreprises pour l'aménagement de la cour d'école • Grilles de travail pour évaluer la cible finale en 2014

• Hausse de 5 % concernant l'aisance à demander de l'aide et l'aisance à dénoncer un acte d'intimidation. Nous constatons qu'au troisième cycle, ils sont plus à l'aise, car il y a eu plusieurs activités en lien avec l'intimidation (gang de choix et la conférence policière). • Les élèves de 4e année ont eu des ateliers sur le stress à l'automne 2013. • Beaucoup d'événements se passent sur l'heure du dîner. • Nous notons une petite amélioration au niveau du sentiment de sécurité et la peur que des choses arrivent. • La plus grande problématique est la politesse. • Il y a très peu de vol, de taxage ou d'acte physique • Positif : → 92 % des élèves sont bien à l'école → 90 % des élèves ont du plaisir ensemble → 94 % des élèves sont bien dans l'autobus	• Sondage aux deux ans • Animer des ateliers sur l'intimidation en 3e année • Il serait important de vérifier la compréhension de l'intimidation au 2e cycle afin de mieux comprendre les résultats. • Présenter les résultats du sondage à l'équipe du service de garde et aux surveillants d'élèves. • Offrir de la formation sur la résolution des conflits et sur l'intimidation aux éducatrices du SDG et aux surveillantes d'élèves. • Instaurer la feuille d'encadrement disciplinaire du SDG aux élèves de 3e année également. • Animer des ateliers pour inciter les élèves à dénoncer les intimidateurs. • Être plus vigilants quant aux comportements inadéquats.
---	---

Objectif 4.2 Sensibiliser les élèves à une alimentation saine dans notre école.		Cible Nombre minimal de 2 activités par année pour l'ensemble des élèves.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.		
Moyens mis en place • Planification et concertation en équipe enseignante sur les activités scolaires liées à la saine alimentation • Planification et concertation en équipe éducatrice (SDG) sur les activités liées à la saine alimentation		
Résultats obtenus Les activités liées à l'alimentation ont eu lieu.	Recommandations et ajustements proposés • Poursuivre les moyens mis en place	

Objectif 4.3 Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.	Cible Améliorer de ____% le nombre d'élèves qui réussissent l'évaluation de la condition physique.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève un sens éthique dans des contextes sociaux, afin de lui permettre d'évoluer dans un milieu sain.	
Moyens mis en place • Planification, par l'équipe-école, d'activités encourageant un mode de vie saine et active. Par exemple, lors de rassemblements des activités récompenses, prévoir une activité physique. • Valorisation des élèves ayant le plus amélioré leur condition physique chaque année. • Défi des pairs ou autres projets équivalents • Test de la course continue pour les élèves en fin de cycle • Activités sportives intégrées à la planification hebdomadaire du service de garde • Volet sportif intégré aux activités pédagogiques du service de garde	
Résultats obtenus • Résultats à venir	Recommandations et ajustements proposés

Conclusion

Le respect, la persévérance et l'ouverture ont servi de pierre angulaire pour porter nos actions tout au long de l'année. L'élaboration du projet éducatif, la révision de notre plan de réussite, de notre convention de gestion et de réussite éducative et de nos normes et modalités nous ont permis de revoir les besoins de notre milieu et ce, à court et à moyen terme.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'école accueillera une nouvelle directrice, Hélène Laroche, et une nouvelle directrice adjointe, Marie-Ève Bouchard. Nous leur souhaitons un beau parcours dans cette magnifique école et nous quittons avec le sentiment d'avoir accompli notre mission, soit celle d'accompagner les enfants et le personnel dans la mission éducative.

Caroline Brunelle
Directrice

Bilan des activités du Conseil d'établissement

Voici le rapport annuel faisant état des activités du Conseil d'établissement, pendant l'année scolaire 2013-2014, rédigé par monsieur Sébastien Dubé, représentant des parents et président du conseil. Ce rapport se veut un résumé des travaux du CÉ.

Le Conseil d'établissement a siégé à 10 reprises lors de l'année scolaire 2013-2014. À cela s'ajoute en début d'année l'assemblée générale des parents où 2 représentants y ont été élus pour un mandat de deux ans et un autre pour un mandat d'un an. Ceux-ci ont été élus par les 23 parents présents.

Le CÉ est constitué de 13 membres : six parents, quatre enseignants, un membre du personnel de soutien, un membre du service de garde et un membre de la communauté. La direction assiste au Conseil d'établissement et aide le président dans la rédaction de l'ordre du jour. M. Ronald Tremblay, commissaire de la circonscription 14 a assisté à 3 de nos réunions.

Les premiers sujets ayant occupé le conseil ont été la modification et l'adoption de règles de régie interne, les mandats donnés à l'organisme de participation des parents (O.P.P) et l'adoption du rapport annuel de l'année 2012-2013.

En 2013-2014, au Conseil d'établissement, les membres ont abordé différents sujets. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'adoption ou d'approbation.

Bon an, mal an, des sujets récurrents se trouvent à l'ordre du jour. L'année qui se termine ne fait pas exception. Ainsi,

- ❖ L'adoption des règles de régie interne;
- ❖ Les nominations au sein des comités soit le comité de parents et le comité EHDAA;
- ❖ Le choix d'une compagnie pour les photos scolaires;
- ❖ Le choix d'une campagne de financement;
- ❖ Les sorties éducatives;
- ❖ Les sorties du service de garde lors des journées pédagogiques;
- ❖ Les frais chargés aux parents;
- ❖ La liste des effets scolaires;
- ❖ Les activités aux différentes fêtes (Halloween, Noël, Pâques et la fin de l'année);
- ❖ Le budget de l'école;

ont fait l'objet de discussions ou d'une approbation.

D'autres sujets, plus ponctuels:

- ❖ La participation au Défi Pierre Lavoie;
- ❖ La mise en œuvre du projet de valorisation de la cour;
- ❖ L'attribution des sommes recueillies lors des campagnes de financement antérieures;
- ❖ L'aide aux devoirs;
- ❖ Les activités parascolaires;
- ❖ Les règles de conduite au service de garde et au service aux dîneurs;
- ❖ La participation au projet : Les Chants de Vielles;
- ❖ Le code de conduite au service de garde;
- ❖ Le remplacement d'un membre représentant des parents;
- ❖ Le réaménagement de locaux afin d'accueillir les élèves;
- ❖ La nomination du parent bénévole de l'année;
- ❖ Les critères d'embauche de la direction;
- ❖ Le partenariat avec Adosphère, maison des jeunes de Verchères;

ont fait l'objet de discussions ou d'une approbation.

Lors de la réunion du 17 juin, les membres du conseil ont rencontré Mme Hélène Laroche. Mme Laroche sera la nouvelle directrice de l'école Ludger-Duvernay à partir de l'année 2014-2015. Nous lui souhaitons la bienvenue. Quant à Mme Caroline Brunelle, elle nous quitte après 3 ans à la direction afin de remplir de nouveaux défis. Nous lui souhaitons bonne chance et la remercions pour ces années passées au conseil d'établissement.

Cette année, deux membres ont remis leur démission pour des raisons personnelles. Pour l'année 2014-2015, 4 postes de représentants des parents sont à pourvoir, soit 3 mandats d'une durée de 2 ans, et 1 mandat de 1 an.

Je souhaite remercier chaque membre du personnel de l'école pour leur apport au développement de nos enfants. Chaque geste compte. Votre engagement quotidien en fait foi. Je tiens aussi à remercier les parents bénévoles de l'OPP. Sans leur dévouement, l'école n'aurait pas le même dynamisme. Finalement, je voudrais saluer l'engagement des gens au sein du Conseil d'établissement. Leur apport est bénéfique au bon déroulement des séances. La convivialité ainsi que le respect, toujours au rendez-vous, rendent la tâche plus agréable.

Le Conseil d'établissement ne joue pas seulement le rôle de gardien des dépenses financières de l'école et de ses activités, il est un lieu d'échange où nous pouvons partager les valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre à nos enfants afin que ceux-ci deviennent des citoyens accomplis et épanouis.

Sébastien Dubé
Président du Conseil d'établissement 2013-2014